

Bruxelles, le 25 novembre 1944

229, chaussée de Vleurgat.
Téléphone : 48.74.37

SERVICE CENTRAL
DU GÉNIE

Service d'Enlèvement
et de Destruction des Engins
Explosifs et Obstacles

N° 684

ANNEXES: 2

Le Colonel SEVRIN, Chef du S.E.D.E.E.O.
Au Capitaine-Commandant SAMYN.

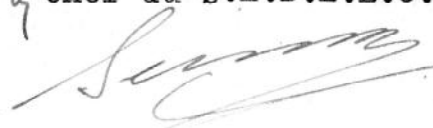
OBJET: Accident COUVREUR Maurice.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli deux "accords des parties" relatifs à l'accident survenu le 28 septembre 1944 à Monsieur COUVREUR, Chef d'équipe. Je vous saurais gré de vouloir bien les faire signer par Madame COUVREUR.

Au cas où l'intéressée ne serait pas d'accord au sujet du montant qui lui est alloué, au titre de réparation, elle devra en informer Monsieur le Juge de Paix du canton de Bruges.

Il est entendu que la dite indemnité est un supplément qui vient en augmentation de la pension qui lui sera servie par le Ministère des Communications.

Le Colonel SEVRIN,
Chef du S.E.D.E.E.O.,



| | | | |
|-------------|-----|----|----------|
| Entrée : n° | 180 | le | 29/11/44 |
| Sortie : n° | | le | |